

Journées techniques annuelles 2018 des RITA

Atelier Agroforesterie, 28/02/18, 14h-16h

Participants en présentiel :

Sandrine Auzoux (CIRAD, métropole) :	sandrine.auzoux@cirad.fr
Sandrine Baud (agricultrice, Réunion) :	sandrinebaud974@gmail.com
Christophe Bretagne (EPL Saint Paul, Réunion) :	christophe.bretagne@educagri.fr
Marie-France Duval (CIRAD, Martinique):	marie-france.duval@cirad.fr
Manuel Gerard (animateur RITA, Guadeloupe) :	manuelgerard2@gmail.com
Joel Huat (CIRAD, Mayotte) :	joel.huat@cirad.fr
Jean Lanotte (MAA DPGE, métropole) :	jean.lanotte@agriculture.gouv.fr
Jeremy Lecaille (CT Guyane) :	jeremy.lecaille@ctguyane.fr
Jonathan Louis-Sidney (CA??, Martinique) :	Jonathan.louis-sidney@wanadoo.fr
Eric Lucas (CA, Réunion) :	eric.lucas@reunion.chambagri.fr
Bernard Lyonnaz-Perroux (SEAF DAAF, Guyane) :	bernard.lyonnaz-perroux@agriculture.gouv.fr
Maéva Marcin (AssoFWI, Guadeloupe):	marcin.assofwi@yahoo.com
Elsa Oberlis (Forest Initiative, Guyane) :	oberlis.elsa@gmail.com
Siti-Frahati Said Hachim (CT, DARTM GUYane) :	sfrahati.saidhachim@cg976.fr
Anne-Laure Rioualec (animateur RITA Mayotte) :	anne-laure.rioualec@educagri.fr
Stephane Saj (CIRAD, métropole) :	stephane.saj@cirad.fr
JM Thévenin (CIRAD, métropole) :	jean-marc.thevenin@cirad.fr

Participant à distance :

Severin Lavoyer (AFAF, RRAF, métropole) :	severin.lavoyer@agroforesterie.fr
---	-----------------------------------

Animateur : S Saj

Rapporteur : E Oberlis

Documents présentés : ppt. ODJ atelier (S. Saj)
ppt présentation AFAF/RRAF (S Lavoyer)

Après une présentation succincte des participants, l'atelier a débuté par la restitution des travaux des ateliers AgroEcoDom, portant principalement sur la synthèse des enjeux et contraintes du développement de l'agroforesterie dans chaque DOM. Dans la seconde partie de l'atelier, M. Lavoyer de l'Association Française d'Agroforesterie a présenté la structure, ses missions, les différentes échelles d'intervention et les projets pour l'année en cours, ainsi que les possibilités d'intégration des DOM dans le Réseau Rural Agroforestier Français (RRAF). Enfin, la question de l'animation Agroforesterie inter-DOM a été ensuite abordée, notamment avec un représentant du ministère de l'agriculture.

1. Présentation des participants et manifestation d'intérêt pour l'agroforesterie

L'atelier a réuni 18 participants. Chacun des DOM était représenté. Le profil et les fonctions des participants étaient très divers allant du chercheur à l'agriculteur en passant par des représentants de collectivités territoriales et des services centraux. Chaque participant a pu exprimer rapidement les raisons de sa participation. Certains des participants étaient activement impliqués dans le conseil ou la formation sur les systèmes agroforestiers, d'autres ont souligné leur désir de mettre en place un tel système au sein de leur structure. Les spéculations les plus souvent citées à cette occasion ont été le cacao, le café et la vanille - confirmant ainsi l'intérêt croissant pour les cultures de sous-bois sous forme de concession sur parcelles forestières notamment à la Réunion, à la Guadeloupe et à la Martinique.

2. Validation/complémentation des tableaux enjeux/freins issus de l'atelier du 01/12/2017

La 1^{ère} partie de l'atelier a consisté en la présentation d'un des résultats issus des travaux du dernier atelier effectué à la Réunion le 01/12/17. Ce résultat, élaboré sous forme de tableau de synthèse des enjeux et freins pour le développement de l'agroforesterie (AF) selon 5 dimensions : économique, sociale, écologique, environnementale et réglementaire. Un tableau par DOM a été présenté et commenté afin de valider son contenu et de le compléter si nécessaire. Un tableau final de synthèse sera produit incluant les derniers éclairages issus de cette session. Les paragraphes suivant reprennent les remarques et questions par territoire.

2.1. Réunion

A propos de l'enjeu économique : aujourd'hui l'entretien des espaces par les collectivités repose sur les emplois aidés qui sont amenés à disparaître. Quid de cet entretien dans le futur ? L'ONF Réunion a commencé à proposer des concessions aux personnes en emploi aidé pour faire perdurer ces activités. Remarque : l'enjeu patrimonial n'a pas été mis en avant dans la synthèse réunionnaise alors qu'il était très présent dans les discussions : véritable intérêt pour le patrimoine ou argument marketing ?

2.2. Mayotte

Confirmation des enjeux et freins. A Mayotte les enjeux forestiers sont importants (gestion Etat), il y a une forte contrainte d'espace et un besoin d'associer agriculture et forêt sur les mêmes espaces. Les principales problématiques qui touchent la gestion du territoire sont : la déforestation incontrôlée et incontrôlable, le peu de parcelles titrées, le manque de moyens pour gérer la défriche illégale et l'installation d'abattis sans titre. Elles constituent de sérieux obstacles à l'orientation des pratiques agricoles, notamment vers l'agroforesterie. Par ailleurs, le jardin mahorais « classique » a tendance à décroître, les arbres restent en marge des espaces agricoles, l'agroforesterie est difficile à intégrer.

2.3. Martinique

Quelques précisions ont été apportées concernant les freins. En effet, l'agroforesterie accompagne le (re)développement de cultures patrimoniales comme le café et le cacao notamment dans les zones de Parc, en milieu forestier. Mais, le cahier des charges ONF limite beaucoup les mises en culture agroforestières dans les concessions, contrairement au cas de la Réunion, où l'agroforesterie a permis de conquérir de nouveaux espaces qui n'étaient pas dédiés à l'agriculture avec l'accès aux concessions ONF pour la culture de la vanille et du palmiste.

2.4. Guyane

Il n'y avait qu'un seul représentant de la Guyane lors du dernier atelier et de ce fait le tableau présenté est peu fourni. Trois participants guyanais ont pu apporter des informations complémentaires. L'agroforesterie en Guyane est beaucoup associée à l'agriculture familiale pratiquée majoritairement par les pluriactifs et se concentrant autour des bourgs. Elle est principalement de type jardin créole qui associe cultures et vergers avec peu d'intrants. L'AF en Guyane porte des enjeux sociaux-économiques notamment en termes d'auto-alimentation des ménages, de maintien d'accès au foncier agricole, et de conservation de savoirs traditionnels. En termes écologiques il est noté des enjeux de maintien de la diversité (agrobiodiversité ou biodiversité plus généralement ?), la limitation de la diffusion des maladies et ravageurs. La pratique de l'abbatis-brulis à blanc avec dessouchage (mécanisé) qui semble être la norme limite cependant les capacités de conservation des systèmes AF. Il est souligné que la pratique d'une défriche sélective existe mais est difficile à mettre en œuvre/à accepter du fait des difficultés techniques engendrées par cette sélection (qui ne peut plus dans ce cas être mécanique). Des initiatives d'association avec du bois d'œuvre (bagasse, teck) sont relevées. La présence de pollinisateurs naturels de la vanille a également été évoquée, mais cette présence, peu efficace, ne semble pas pouvoir éviter un travail manuel sur les fleurs. Il est également pointé que la faible prise en compte de l'AF se caractérise par l'absence de modèles techniques. Enfin, la mesure 8.1. du FEADER a été ouverte et les premiers dossiers sont en cours de dépôt.

2.5. Guadeloupe

Il existe une bonne dynamique en agroforesterie avec des formations sur 400h depuis une dizaine d'années (100h vanille, 100h café, 100h cacao et 100h sur les arbres associés). Quinze personnes par an ont été formées ces dernières années, et la moitié d'entre elles se sont installées en agroforesterie. Ces installations sont réalisées sur le domaine forestier sous forme de concession. L'accès à une concession ONF est par ailleurs soumis à la participation à la formation. En Guadeloupe, 50% des forêts sont privées, et une partie n'est pas gérée ni valorisée. L'agroforesterie peut représenter une opportunité pour ces propriétaires, sous la forme de baux à destination d'agriculteurs agroforestiers. Il a également été souligné qu'il existe des enjeux pour un développement de l'AF localement car elle peut répondre aux besoins de diversification des systèmes de production et pourrait permettre de diminuer la dépendance de certains exploitants aux pesticides. Par ailleurs, dans un milieu agricole qui semble de moins en moins attractif pour les jeunes, l'AF peut représenter une opportunité de transmission et participer au freinage de la déprise agricole.

2.6. Conclusions et remarques générales

Le « tour de table » effectué devrait permettre de préciser et de compléter les tableaux de façon définitive. Un travail de synthèse à partir de ceux-ci et de divers documents déjà à disposition (rapports de stages

notamment) devrait également pouvoir déboucher sur la mise en relief des traits communs entre DOM qui devraient pouvoir faire l'objet de futures échanges et actions dans le cadre des RITA. Se pose cependant la question de la réalisation de ce premier travail car à ce jour il n'existe pas d'animation informelle/formelle en AF au sein de chaque DOM ni même entre DOM. Comme souligné lors du dernier atelier AgroEcoDom et dans le rapport de S Saj, la proposition d'un cadre d'animation semble tout aussi pertinente que nécessaire. Une telle animation permettrait d'étendre, en la soutenant, une dynamique clairement lancée depuis plusieurs années. En plus de la proposition concrète d'échanges d'expérience, de documentation et de formation, la transversalité d'une telle animation pourrait participer à une « signature renouvelée » et à la transition de l'agriculture domienne. Une illustration de cette transformation par l'AF des objectifs de l'agriculture domienne est celle de la production en cacao dans les Antilles et à la Réunion. Ces territoires affichent clairement la volonté de proposer des produits d'excellence pour des marchés dits « de niche ». Cependant, il a été noté que seuls ces marchés (avec éventuellement l'agrotourisme) semblaient permettre d'atteindre la rentabilité. Par exemple, le prix de cette rentabilité a été évalué à 25 euros/kg de fèves de cacao à la Guadeloupe alors que le cours mondial oscille entre 3 et 6 euros et que des tarifs ne dépassent pas/peu 11 euros pour les cacaos dits « d'excellence » des pays du Sud.

3. Présentation de l'AFAF et RRAF

La deuxième partie de l'atelier s'est déroulée en 2 temps. Une présentation rapide de certains des messages clés du rapport de mission sur l'agroforesterie dans les DOM (S Saj) : existence d'une demande d'une animation sur l'AF dans les DOM ; pertinence d'une animation intra- et inter-DOM avec une/deux personnes référentes par DOM, en intégrant cette mission dans leur fiche de poste pour pouvoir y dédier du temps ; besoin de parcelles de démonstration/référence au moins au sein des exploitations des centres de formation ou au sein des parcelles des centres techniques; besoin d'une coordination expérimentée au regard de la transversalité des domaines que mobilisent l'AF. Puis, dans l'objectif de faire mieux connaître certaines des démarches entreprises en métropole en termes d'animation et de construction de réseaux, S Lavoyer a présenté l'Association Française d'AgroForesterie (AFAF) et le Réseau Rural Agroforestier Français (RRAF).

S Lavoyer est chargé de la coordination des programmes nationaux de développement (ONVAR, RRAF) dirige le pôle information/communication de l'AFAF. L'AFAF existe depuis 2007 et a été créée lors du premier CASDAR Agroforesterie (2006-2008). L'association est « une plateforme d'échanges et de partenariat entre les agriculteurs, les opérateurs de l'arbre champêtre, la recherche, les décideurs politiques, les collectivités, administrations » (sic, <http://www.agroforesterie.fr/>). Centré sur les activités de développement – soutien au développement local/territorial & structuration d'un réseau national de l'agroforesterie - l'AFAF coordonne et collabore à des projets de développement de l'échelle régionale à l'échelle internationale (surtout européenne) en agroforesterie (plus de 12 programmes en cours) selon 3 axes centraux : (i) information, communication, accompagnement, conseil ; (ii) travail sur une meilleure prise en compte de l'arbre dans les schémas politiques ; (iii) participation à des projets de recherche. Depuis sa création, l'AFAF a participé à l'amélioration de la visibilité de l'agroforesterie et à l'augmentation du nombre de projets agroforestiers, l'intégration de l'AF dans la PAC et travaille au quotidien avec plus de 100 partenaires directs (instituts techniques & organismes de développement, acteurs économiques amont et aval de la filière agricole, collectivités et administrations, etc.).

Malgré ces avancées, en 2015, il manquait encore d'acteurs et de structuration pour la diffusion technique de l'AF. C'est pourquoi est née l'idée du RRAF. Suite à l'Appel à Projet "Mobilisation Collective pour le Développement Rural" du Réseau Rural Français, l'AFAF, l'APCA, l'IDF, la FNCUMA, l'APAD et l'AFAC-A ont reçu l'aval du Ministère de l'Agriculture pour constituer un Réseau Rural Français pour le développement de

l'Agroforesterie (sic ; <http://www.agroforesterie.fr/Reseau-Rural-Agroforestier-Francais-le-projet.php>). S Lavoyer est pilote du projet RRAF qui a donc vocation à pallier ce besoin de structuration pour la diffusion technique de l'AF. Les objectifs du RRAF s'articulent autour de 3 grands axes (<http://www.agroforesterie.fr/Reseau-Rural-Agroforestier-Francais.php>) : (i) structurer, animer, coordonner un réseau de l'agroforesterie de niveau national ; (ii) capitaliser, mutualiser, partager et transférer les connaissances et les savoirs ; (ii) accompagner les politiques publiques et la structuration des filières agroforestières.

Ce projet, débuté en 2015, s'achève pour sa première version en juin 2018 et n'intégrait pas les DOM. Le RRAF est structuré à l'échelle nationale sur une articulation/coordination d'un pôle d'acteurs nationaux et régionaux, les animateurs des 13 grandes régions assurant le rôle d'interface avec le niveau local en pilotant des groupes régionaux. L'animation est très décentralisée et thématique. Le financement actuel de l'animation est multi-fonds et le budget annuel moyen de 300 000 €. L'objectif des animateurs et du pilotage du RRAF est de sortir d'une logique de projets, fonctionnant sur des pas de temps relativement limités, et de rentrer dans une logique de « consortium ». Aussi, une seconde version du projet RRAF doit être soumise au 15 avril 2018 sur le 2ème AAP MCDR du RRF. Cette version 2 prévoit de solliciter des fonds régionaux sur des actions spécifiques locales, et elle aura cette fois la possibilité d'intégrer les DOM. La version 2 prévoit par ailleurs une animation régionale cette fois formée de binômes issus de structures différentes.

S Lavoyer a noté de nombreuses sollicitations issues des DOM ces dernières années/mois et souhaiterait désormais étendre à ces territoires les activités menées en métropole, maintenant que l'AFAF et le RRAF semblent consolidées. Les DOM pourraient en profiter pour s'intégrer dans l'architecture déjà mise en place. Cependant, vu la jeunesse de l'animation AF dans les DOM (3 sessions au total, depuis novembre 2017 sous le couvert des RITA), il est fort probable que cette intégration ne soit pas réalisable d'ores et déjà. Elle pourrait commencer par exemple en janvier 2019 lors de mise en place du budget annuel 2019 de la version 2 du projet RRAF. S Lavoyer n'a pas émis de préférence quant au nombre/type d'animation dans les DOM (1 animation centralisée pour tous les DOM vs. une animation par DOM soit les deux).

4. Intervention DGER - MAA et conclusions de l'atelier

Le MAA soutient l'idée d'une animation RRAF par DOM complétée d'une animation inter-DOM, mais les participants s'interrogent sur les modalités de financement de cette animation. Le MAA leur a proposé de se rapprocher des régions, peut-être dans le cadre de plans Etat – Région. Mais la réponse n'est pas sûre. Par ailleurs, tout comme dans la version 2 du projet RRAF, la co-animation avec 2 structures différentes est envisagée favorablement pour les DOM. Le MAA signale par ailleurs l'existence du rapport sur l'agroforesterie dans les DOM, issu de travail de M Rivière (.)

Pour conclure, l'ensemble des participants se sont accordés pour fournir leurs courriels puis de continuer la réflexion sur l'animation via une « mailing liste » qui pourra être élargie aux personnes intéressées au sein de chaque DOM. Cette mailing liste sera constituée à partir du présent compte-rendu. Le travail de validation des tableaux enjeux / freins, réalisé lors de cet atelier sera à valider par ces mêmes participants. Ces tableaux sont rassemblés dans un fichier annexe à ce compte-rendu.

Documents cités :

Rivière M. MAAF. 2017. Développement de l'agroforesterie ultra-marine. Etat des lieux de l'agroforesterie et des réflexions sur l'application du Plan de Développement de l'Agroforesterie dans les Départements d'Outre-Mer. Mémoire de Master spécialisé PAPDD, AgroParisTech, Paris, France. Pp. 126

Saj, S. 2018. Perspectives pour une animation « AgroforesterieS ». Montpellier (France) : CIRAD. 43 pages